

# BULLETIN D'ORMES

Juillet 2021



## *Ormes, village propre*

La municipalité souhaite apporter une attention particulière à la propreté dans notre Commune.

Afin de marquer cet engagement, il a été procédé à l'acquisition d'une balayeuse d'occasion.

Allan GODIN s'est fait une joie d'accueillir ce nouveau matériel dans son atelier. De bons équipements sont le gage d'un travail de qualité et cette acquisition va permettre à Allan GODIN de maintenir un cadre de vie agréable.



Il faut souligner qu'Ormes s'étend sur plus de 14 km<sup>2</sup> avec ses six hameaux, ce qui ne laisse pas beaucoup de repos à notre agent, présent sur notre Commune depuis cinq années.

Il revient également à **chacun d'apporter un soin particulier à l'entretien** de son espace de vie, notamment le long des voiries publiques ( bord de route, trottoir). Nous vous encourageons à procéder aux tailles de haies, tontes, désherbage.

Et s'il reste quelques brindilles dans les caniveaux, notre balayeuse se chargera de parfaire le travail !

Dans la continuité de l'action municipale, une marche propre sera organisée le **samedi 12 septembre prochain**. Cette marche sera l'occasion de partir sur nos chemins et au détour y ramasser les déchets que nous pourrions y rencontrer.



L'année prochaine, une réflexion sera menée pour améliorer le fleurissement de notre Commune.

***Bel été à tous.***

# Cérémonies commémoratives du 8 MAI 2021

Ce 8 mai 2021, les élus municipaux, anciens combattants et militaires se sont réunis autour du monument aux morts pour un hommage, et saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

« **Un monde sans espoir est irrespirable** », c'est avec ces mots d'André MALRAUX que Monsieur le Maire, Jacques FAUVEL, a terminé la lecture du texte de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, adressé au monde combattant.

La lecture de ce texte a permis de se rappeler que la victoire de 1945 fut le succès de l'espoir et le fruit de combats acharnés des armées françaises, des armées alliées ainsi que des Forces Françaises Libres.



## AMENAGEMENTS -SECURITE



**Abattage des peupliers:** La municipalité a fait abattre les peupliers autour de la mare située à la sortie de la commune en direction de Ferrières Haut Clocher. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de Monsieur Bastien DELAVOYE, située à ORMES -hameau de la Gouberge.

**Défibrillateur :**La municipalité a décidé de déplacer le boîtier DAE qui était initialement installé dans la cantine scolaire pour le positionner à l'extérieur, près de la Mairie, de façon à ce qu'il soit accessible 24h/24 et 7j /7 pour toutes les personnes de la commune mais aussi pour les gens de passage.

### Radars pédagogiques :

La limitation de vitesse sur la départementale 31, dans le hameau de Folleville, a été abaissée à 50 km/h (au lieu de 70 km/h), des panneaux signalant ce changement ont été positionnés 150m avant de franchir le panneau d'entrée d'agglomération. Cependant, il est prévu d'installer deux radars pédagogiques (un dans chaque sens de circulation) de façon à inciter les conducteurs à respecter cette limitation.

## RESTONS INFORMES



Le Conseil Municipal a validé le 16 juin dernier l'inscription à l'application mobile « Panneau Pocket ». A la rentrée prochaine, vous pourrez recevoir gratuitement les alertes et informations de la Commune directement sur votre téléphone après avoir téléchargé l'application.



# BUDGET

Le 14 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion 2020 de la Commune et a adopté le budget pour 2021.

## Ce qu'il faut retenir :

Pour le budget 2021, il est à souligner l'inscription des dépenses suivantes :

<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>Dépenses en fonctionnement :</b>
Défense incendie : 130 000,00 euros	Restauration du lavoir : 7 000,00 euros
Acquisition de terrain défense incendie et élargissement des voies : 26 000,00 euros	Abattage des peupliers : 5 096,00 euros
Achat machine à pains : 11 000,00 euros	Enfouissement réseaux en fonctionnement route d'Evreux : 9 583,33 euros
Radars pédagogiques : 5 000,00 euros	
Boitier défibrillateur : 528,00 euros	
Balayeuse : 11 500,00 euros	
Enfouissement des réseaux : 37 000,00 euros	

Les subventions versées aux associations de droit privé représentent 2 500 euros ( contre 2 450 euros en 2020)

**Taxe foncière bâti et non bâti** : le Conseil Municipal maintient un taux d'imposition identique à celui de 2020.

## Le saviez-vous ?

Les taxes perçues en 2020 sur les pylônes électriques sont de 5 080 euros par pylônes, soit pour 8 installations, la somme de 40 640 euros.

## L'ECOLE EST FINIE

Du côté de l'école, l'année se termine sur une bonne surprise. Une sortie scolaire a été organisée par Mme LELARGE et Mr JEGADO pour nos deux classes d'Ormes. Une journée sportive au grand air pour oublier cette année difficile. Accueillis toute la matinée au Golf d'Evreux, Arnaud a fait découvrir à nos petits écoliers la pratique du golf sur le practice, avec la découverte des différents clubs et également avec un peu de technique de tirs pour débiter un grand parcours. Il s'en est suivi un pique-nique, comme il se doit lors d'une sortie scolaire, histoire de reprendre des forces pour une après-midi équitation au Haras de Valeme à Evreux.

Victoria et Sophia, les monitrices, ont appris à nos futurs cavaliers à panser les poneys avec les bonnes brosses puis à les brider et seller pour une grande promenade en forêt. Nous remercions bien entendu l'association des P'tits Loups qui a permis de financer cette belle journée. Nous n'avons plus qu'à souhaiter de bonnes vacances à nos élèves et à nos professeurs.



# PATRIMOINE

Les **stalles** de l'Église ont été rénovées et ont retrouvées leur place au sein de l'édifice.

La municipalité souhaite apporter son soutien à la Commune de **Romilly la Puthenay** dont l'église a été touchée par un incendie le 17 avril dernier. La Fondation du Patrimoine a lancé un appel aux dons. Les dons peuvent se faire soit en ligne, soit par chèque, en précisant bien Fondation du Patrimoine/Romilly-la-Puthenaye. De son côté la Communauté de Communes de Conches va apporter son soutien financier à la Fondation du patrimoine.

## **DE LA GOUBERGE A « SOUVENIRS DE LA HOULE »**



La Commune d'ORMES est fière de mettre en avant la sortie de l'EP de Denis Piednoir le **28 mai** dernier, intitulé « **Souvenirs de la houle** ».

Auteur, compositeur et guitariste, diplômé de l'American School of Modern Music, Denis Piednoir a fait ses premiers pas à la *Gouberge*.

Aujourd'hui, il nous présente son EP. Après avoir fait plusieurs premières parties au sein de différents projets notamment en accompagnant **Auré (Véronique Sanson, Brigitte, Oldelaf, Ours)**, puis sous son propre nom, celle de **Sanseverino**. Il vient également de composer la majorité des chansons du 2<sup>ème</sup> album de Bruno Putzulu qui paraîtra prochainement.

Piednoir puise ses inspirations dans une enfance où la nature et l'espace sont omniprésents.

C'est avec sa guitare folk et ses synthé que Piednoir s'enferme dans son petit appartement de 16 m<sup>2</sup> pour enregistrer ce premier EP « **Souvenirs de la Houle** ». Nous y retrouvons cinq titres : « *Le vertige* », « *Dis-moi* », « *A nous deux* », « *23h23* ». Un dernier titre, fruit de son cheminement personnel et des événements de ces dernières années, est intitulé « *La tête haute* », **un appel à la dignité**.

Quelques dates de concert sont annoncées :

- Le 19 septembre, pour la journée du patrimoine, dans l'église de BROGLIE, en première partie de Karen Lano.
- Le 23 septembre, à la Dame de Canton, à PARIS. Toujours en première partie de Karen Lano.
- Le 15 octobre, à la Manufacture Chanson, à PARIS.

La commune le remercie de nous avoir annoncé cette sortie et lui souhaite plein de réussite.

## AGENDA



**Le 14 juillet 2021** : fête nationale. Cérémonie conclue par un verre offert aux habitants.

**Le 12 septembre 2021** : Marche propre- ramassage de déchets au cours d'une balade sur les chemins de notre Commune.

## Infos Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les mercredis et vendredis de **16h30 à 19h**.

Du **23 juillet au 30 août 2021**, la mairie sera **fermée** les mercredis.

Nous contacter : **02 32 35 43 61**

**mairie.ormes27@gmail.com**

### Rédaction

Ce bulletin a été réalisé sous la direction de Monsieur le Maire.

Si vous souhaitez participer à son élaboration par l'insertion d'articles, de photos ou autres, en lien avec la Commune, vous pouvez contacter la Mairie.